



24 novembre 2022

(22-8767)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

BULGARIE: LOI SUR LES INFRACTIONS ET  
LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES

<b>Membre présentant la notification</b>	BULGARIE
--	----------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi sur les infractions et les sanctions administratives
<b>Objet</b>	Autre
<b>Nature de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2022/IP/BGR/22_5774_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2022/IP/BGR/22_5774_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/BGR/1</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b> <p>Cette loi établit les règles générales relatives aux infractions et aux sanctions administratives, la procédure régissant l'établissement de violations administratives, l'imposition et l'application des sanctions administratives et prévoit les sauvegardes nécessaires pour protéger les droits et les intérêts juridiques des citoyens et des organisations.</p>	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	1 <sup>er</sup> juillet 2022; Publié au Journal officiel n° 92 du 28 novembre 1969 Modifié dans le Journal officiel n° 25 du 29 mars 2022 Complété dans le Journal officiel n° 51 du 1 <sup>er</sup> juillet 2022
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	16 août 2022
<b>Autres renseignements</b>	Le texte législatif notifié comprend toutes les modifications apportées depuis 1998.
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Ministère de l'économie et de l'industrie, Direction des relations économiques extérieures, Division de l'OMC et des autres organisations économiques internationales 8, Slavyanska Street Sofia 1000 Bulgarie  Tél.: +359 2 940 77 61 Courriel: <a href="mailto:wto.bulgaria@mi.government.bg">wto.bulgaria@mi.government.bg</a> / <a href="mailto:e-docs@mi.government.bg">e-docs@mi.government.bg</a>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.